

# Rapport annuel 2016

---

***Institut de droit de la santé, Neuchâtel***

**Juin 2017**

**Direction de l'IDS**

## A. Introduction

Tout au long de l'année 2016, les collaborateurs et la direction de l'IDS ont poursuivi leurs activités de recherche, d'enseignement, de publication, d'organisation de séminaires et de colloques, leurs contributions à des manifestations scientifiques, leurs activités de services à la cité et l'accomplissement de mandats.

Comme de coutume, le présent rapport annuel évoque d'abord quelques questions administratives et budgétaires (ci-dessous B), puis passe en revue les principales activités menées (ci-dessous C).

## B. Aspects administratifs

### 1. Conseil de l'IDS

En 2016, MM. Thierry Collaud, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, et William Pralong, professeur en science et technologie du vivant à l'EPFL ont intégré le Conseil de l'IDS. Il en a été de même pour Mme Evelyne Clerc, doyen de la Faculté de droit, qui a pris la relève de Christoph Müller, arrivé au terme de son décanat.

Le Conseil s'est réuni les 10 mai et 6 décembre 2016. Il a approuvé les comptes 2015 et le rapport 2015, puis adopté le budget 2017. Il a mené des discussions stratégiques nourries qui ont permis à la direction de l'IDS de noter des éléments de réflexion intéressants et utiles quant à son avenir, en lien notamment avec le départ à la retraite d'Olivier Guillod dans quelques années, et à son positionnement dans le paysage universitaire suisse.

### 2. Direction et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est assurée conjointement par Olivier Guillod, dans le cadre de sa chaire en droit civil (4/7) et en droit de la santé (3/7), et par Dominique Sprumont (1/2 chaire en droit de la santé). Depuis que le premier a pris ses fonctions de vice-recteur en août 2016, le temps qu'il peut consacrer aux diverses activités de l'Institut a notablement diminué. Dominique Sprumont a ainsi été amené à reprendre une partie de ses responsabilités afin d'assurer la continuité dans la gouvernance de l'Institut. Pour tenir compte de sa charge de vice-recteur, Olivier Guillod a aussi obtenu des décharges pour le cours de droit civil II (droit des familles, 4h/semestre) et pour le séminaire thématique (2h/semestre). Il est remplacé par Sabrina Burgat, avocate et docteure en droit, pour le droit des familles, et par Rachel Christinat, avocate et sur le point de terminer sa thèse de doctorat, pour le séminaire thématique sur la responsabilité médicale.

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2016 :

- Nataliya Wildhaber a cessé le 31 août 2016 son activité pour le MAS en droit de la santé afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Elle a été remplacée par

Nadine Babaianz, qui avait déjà assuré le remplacement de Mme Wildhaber durant un congé maternité. Malheureusement, une grave maladie a été décelée juste au moment de son entrée en fonction et il a fallu trouver une nouvelle personne pour la remplacer. Il s'agit de Mme Ekaterina Kastrati, qui a été engagée dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour assurer l'intérim jusqu'au début de l'été 2017.

- Laura Amey est arrivée au terme de son assistanat le 31 décembre 2016. Elle a été remplacée par Chloé Gay-Balmaz dès janvier 2017.
- Cédric Baume a été engagé en mars 2016 sur un nouveau projet de recherche d'Olivier Guillod traitant du statut juridique des proches aidants dans une perspective de droit comparé franco-suisse, en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille sous la direction de la Prof. Dominique Viriot-Barrial. Le projet a obtenu un subventionnement du FNS pour la partie suisse et de son homologue en France pour la partie française.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'IDS peut donc compter sur les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- NADINE BABAIANTZ, coordinatrice du MAS en droit de la santé (60%), actuellement en congé maladie
- CÉDRIC BAUME, collaborateur scientifique d'Olivier Guillod (projet FNS, 100%)
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique IDS (secrétariat CLASS, 50% ; mandats, 30%)
- RACHEL CHRISTINAT, collaboratrice scientifique d'Olivier Guillod, dans le cadre de sa décharge rectorale et chargée du séminaire thématique sur la responsabilité civile
- ALICE CONTI, collaboratrice scientifique IDS (secrétariat CLASS, 80%)
- ANNE-SYLVE DUPONT, professeure en assurances sociales, qui partage son poste à 50% entre les assurances sociales, l'IDS et le Centre d'étude des relations de travail (CERT)
- FRÉDÉRIC ERARD, assistant-doctorant d'Olivier Guillod (droit de la santé, 75%)
- CHLOÉ GAY-BALMAZ, assistante-doctorante d'Olivier Guillod (droit de la santé et droit de la famille, 100%)
- OLIVIER GUILLOD, professeur en droit civil et droit de la santé, vice-recteur et directeur de l'IDS
- EKATERINA KASTRATI, coordinatrice du MAS en droit de la santé (60%), en remplacement temporaire (jusqu'au 30 juin 2017) de Nadine Babaianz
- DOMINIQUE MENGIEN, secrétaire IDS (80%, dont 30% sur fonds privés)
- ANAÏS ROSSI, coordinatrice (80%, dont les deux tiers à l'IDS et un tiers au Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation [PI]<sup>2</sup>, grâce à un subventionnement temporaire des Centres de compétence de l'Université décidé par le rectorat en 2015)
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur en droit de la santé, directeur adjoint de l'IDS (50%) et vice-directeur de l'Ecole Suisse de santé publique (20%). Il bénéficie en outre d'un 20% en tant que directeur-adjoint couvert par les fonds privés jusqu'au 30 juillet 2017
- SONGÜL YAVAVLI, assistante-doctorante de Dominique Sprumont (droit de la santé, 100%)

Tout en étant actives à titre principal dans le Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation [PI]<sup>2</sup>, les personnes suivantes collaborent avec l'IDS, notamment dans certaines activités comme l'école doctorale internationale :

- CHARLOTTE BOULAY, assistante-doctorante de Daniel Kraus (droit de l'innovation, 80%)
- FRÉDÉRIC ERARD, assistant-doctorant de Daniel Kraus (20%).
- DANIEL KRAUS, professeur extraordinaire en droit de l'innovation (50%)

Enfin, SABRINA BURGAT, docteure en droit et avocate, est rattachée informellement à l'IDS, en particulier à travers ses enseignements en droit civil au sein de la faculté de droit (décharge Olivier Guillod), sa fréquente participation au MAS en droit de la santé et son implication dans divers mandats et activités scientifiques de l'IDS.

## **C. Activités durant l'année 2016**

### **1. Insertion dans les réseaux universitaires**

Les trois Universités du triangle Azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont créé l'Ecole Romande de Santé Publique (ERSP) en automne 2013, qui regroupe plusieurs instituts universitaires actifs dans le domaine de la santé publique (Institut de médecine sociale et préventive à Lausanne, *Institute for Global Health* à Genève, Institut d'économie et management de la santé à Lausanne, Institut de droit de la santé à Neuchâtel, Institut romand de santé au travail).

L'ERSP a pour vocation de constituer le pôle romand de la *Swiss School of Public Health+*. Un Conseil de direction réunissant trois personnes des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel (prof. Dominique Sprumont) a pris ses fonctions à la fin de l'année 2013 et coordonne les activités de recherche et d'enseignement au sein de l'ERSP. La collaboration s'est développée principalement au niveau de la formation continue universitaire, domaine dans lequel un système de reconnaissances des CAS a été mis en place pour l'obtention de *Masters of Advanced Studies* coordonnés. Il est par exemple possible de suivre deux CAS en droit de la santé à Neuchâtel et un CAS en management de la santé ou en politique de la santé à Lausanne pour obtenir un MAS en droit de la santé délivré par l'Université de Neuchâtel.

### **2. Enseignements en droit de la santé**

Les cours suivants ont été dispensés dans le domaine du droit de la santé à l'Université de Neuchâtel par les enseignants rattachés à l'IDS ou collaborant avec lui durant les semestres de printemps et d'automne 2016 :

- Systèmes de soins et assurance maladie, par Anne-Sylvie Dupont (2 h/semestre ; Master) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; master) ;

- Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie, par Daniel Kraus (3h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé, par Daniel Kraus (cours bloc en faculté des sciences, 1<sup>ère</sup> année de médecine) ;
- Séminaire thématique sur la responsabilité civile, par Rachel Christinat (3 semaines ; master)
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Dominique Sprumont (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique en droit de la santé publique sur le thème « Ebola est là : gestion locale d'une crise sanitaire de portée internationale » (3 semaines ; master)

Les cours proposés dans le master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste toujours unique en Suisse. Quelques étudiants venant d'autres Universités suisses, notamment de Lausanne, ou étrangères ont suivi plusieurs cours en droit de la santé, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

Les cours universitaires suivants dans le domaine du droit de la santé ont en outre été assurés par les membres de l'IDS :

- un cours bloc (14 heures) intitulé *Tort law and medical liability* à l'Université de Paris V Descartes, par Olivier Guillod ;
- un cours bloc (24 heures) en droit de la santé, à l'Université de Lausanne (HEC), par Olivier Guillod, dans le cadre de la formation continue en économie et management de la santé ;
- un cours d'introduction au droit et à l'éthique à l'EPFL (3h/semestre) dans le cadre du master en sciences de la vie par Dominique Sprumont ;
- un cours d'introduction au droit dans le Bachelor en soins infirmiers, HES santé de Fribourg par Dominique Sprumont ;
- plusieurs interventions de doctorants IDS lors de l'Ecole doctorale internationale en droit comparé de la santé à Montréal (19-20 mai 2016) ;
- six heures de cours sur les droits des patients dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire, faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- un cours sur le droit des patients dans le CAS Gestion des établissements de santé de l'Université de Fribourg, par Nathalie Brunner ;
- un cours Enjeux éthiques et juridiques de l'erreur dans la formation modulaire en bioéthique de la Communauté d'intérêts de la Côte, par Nathalie Brunner ;

La formation continue de l'IDS en droit de la santé s'est poursuivie en 2016, selon la même organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacré à une thématique (Droits fondamentaux et santé publique ; Assurances sociales, travail et santé ; Droit pharmaceutique et des biotechnologies) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;

- soit deux CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS offerts ou deux CAS et un troisième réussi à l'Université de Lausanne ou de Genève, et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Le CAS « Droits des patients et santé publique » s'est déroulé de mars à juillet 2016. Il a été suivi par 20 participants, nous confortant dans la poursuite d'un enseignement spécifique dans cette thématique. D'août à décembre 2016, le CAS « Droit des assurances sociales, travail et santé » a réuni 16 participants. Les évaluations des cours par les participants sont toujours très positives et nous permettent d'ajuster les modules en fonction des besoins du marché du travail.

Plusieurs personnes de l'IDS (notamment Nathalie Brunner, Rachel Christinat, Sabrina Burgat, Dominique Sprumont et Olivier Guillod) ont donné des heures de cours dans le cadre de cette formation continue. Des professeurs de la Faculté de droit ont également dispensé des enseignements, en particulier Anne-Sylvie Dupont, Guy Longchamp, Daniel Kraus, Christoph Müller et Jean-Philippe Dunand. Deux membres de notre Conseil, à savoir Felix Kessler et Adriano Previtali, sont également régulièrement invités à enseigner.

Les membres de l'IDS ont également donné tout au long de l'année d'autres cours ponctuels ainsi que des conférences et des exposés sur des thématiques variées de droit de la santé dans un cadre académique, professionnel ou civil. Les principales interventions sont recensées à la fin de ce rapport.

### **3. Organisation de manifestations scientifiques**

La 23<sup>e</sup> journée de droit de la santé s'est tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2016 sur le thème « De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé », sous la responsabilité scientifique de Dominique Sprumont. La Journée qui s'est déroulée à l'Aula de la Faculté de droit de l'Université a accueilli 94 participants payants et des invités. Comme de coutume, la matinée a débuté avec la présentation des nouveautés en droit de la santé (Olivier Guillod, Laura Amey et Frédéric Erard). Elle s'est poursuivie par quatre exposés sur la nouvelle loi fédérale sur les épidémies, une réforme à point nommé (Mike Schüpbach), l'impact de la nouvelle loi pour les cantons et les professionnels (Claude-François Robert), le règlement sanitaire international après Ebola (Fernando Gonzalez-Martin) et la mise en œuvre du RSI dans 25 pays, introduction à LawAtlas.org (Scott Burris). L'après-midi était consacré à la vaccination du personnel hospitalier (Odile Pelet), à la résistance aux antibiotiques, quelles responsabilités pour les hôpitaux (Rachel Christinat), aux enjeux de santé publique des maladies transmissibles aux maladies non transmissibles (Antoine Flahault) et à la redéfinition du droit de la santé dans une perspective salutogénique (Natacha Joset). La manifestation s'est terminée par une table ronde animée par tous les intervenants.

Le 9 mars, un symposium en droit international de la santé s'est tenu dans le cadre du cours de droit de la santé publique. Le 21 mars, il s'agissait d'un séminaire pluridisciplinaire portant des regards croisés sur les médecines complémentaires dans le cadre du cours de droit médical, alors que le 27 avril, la thématique portait sur la lutte contre la criminalité pharmaceutique dans le cadre du cours de droit de la santé publique et enfin, le 25 mai un

séminaire pluridisciplinaire traitait des enjeux de la santé publique sous le titre « de l'étable à la table ».

En collaboration avec Anne Laude, directrice de l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes, Olivier Guillod a lancé en 2012 à Neuchâtel une école doctorale en droit comparé de la santé à l'intention de la vingtaine de doctorants en droit de la santé des deux instituts partenaires. La cinquième édition de cette école doctorale, ouverte aux collègues et doctorants de Louvain et des universités de Montréal et McGill, s'est tenue à Montréal du 19 au 21 mai 2016. Elle a réuni une trentaine de doctorants et enseignants et a permis à dix-huit doctorants des Universités participantes de présenter un aspect de leur thèse et le soumettre à discussion critique. Les présentations de thèse ont été complétées par des conférences professorales, notamment du prof. Damien Contandriopoulos de l'Université de Montréal, et des ateliers sur les écueils parsemant la rédaction d'une thèse de doctorat. Il a été décidé que la sixième édition de l'école doctorale, organisée par l'Université Paris V, se tiendra à Florence en mai 2017.

Par le biais du pôle « santé et société », Dominique Sprumont a déposé un projet de programme doctoral « santé, médecine et société » (SMS) qui a été accepté par *Swissuniversities* en novembre 2016. Ce programme est soutenu par l'ensemble des professeurs concernés des quatre facultés de notre *Alma Mater*, qui sont eux-mêmes en interaction avec des professeurs d'autres universités. Il s'intègre en outre dans des projets de la SSPH+. Le programme est conçu de manière à renforcer l'aptitude des étudiants à poursuivre leur recherche de manière indépendante, à leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques (disciplinaires et interdisciplinaires), méthodologiques et transversales en sciences humaines et sociales (SHS) dans la santé et la médecine, mais aussi à les intégrer dans un réseau d'experts au niveau suisse et international en favorisant les interactions entre les doctorants et les enseignants. Le but principal est d'offrir aux étudiants un encadrement renforcé et personnalisé dans la réalisation de leur thèse sous l'angle des SHS. Chaque étudiant sera amené en particulier à réaliser un projet spécifique relevant des SHS qui s'intégrera dans la recherche doctorale et renforcera ainsi ses compétences. Un autre élément important du programme consistera en un séminaire d'une semaine par année sur un cycle de trois ans. Durant chaque séminaire annuel, 30 heures d'enseignement seront dispensées par des professeurs provenant des différentes disciplines des SHS.

#### **4. Publications de l'Institut**

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS) éditée par l'IDS en collaboration avec le prof. Thomas Gächter de l'Université de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *Weblaw* (plus de 15'000 abonnés). Les contributions rédigées pour ces deux numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des problématiques de droit de la santé ont été rassemblées dans le volume 17 de la Revue suisse de droit de la santé qui a été publié en 2017 sous forme d'un ouvrage de 289 pages.

Les actes de la 22<sup>e</sup> Journée de droit de la santé, tenue en septembre 2015 [Nouvelles technologies et santé publique, Dominique Sprumont (éd.), Berne 2016, 157 pages] ont été publiés aux éditions Weblaw à Berne.

Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod ont édité un ouvrage intitulé « Réflexions romandes en droit de la santé, Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016 ». La plupart des collaborateurs de l'IDS, ainsi que d'anciens collaborateurs, ont contribué à cet ouvrage publié par l'éditeur Dike à Zurich/St-Gall.

La volumineuse thèse de doctorat d'Anaëlle Cappellari, réalisée en co-tutelle entre l'IDS et l'Université d'Aix-Marseille, intitulée « L'influence du droit de la santé sur le droit extrapatrimonial de la famille. Repenser le droit français à la lumière du droit suisse », a été publiée dans la collection des thèses de la faculté de droit chez l'éditeur Helbing & Lichtenhahn.

Durant l'année 2016, les membres de l'IDS ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines comme le droit civil ou le droit social) :

### **Olivier Guillod**

Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016 (co-éditeur avec Anne-Sylvie Dupont).

Vers un meilleur statut pour les proches-aidants ?, *in* : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016 p. 293-305 (avec Cédric Baume).

Droit de la santé, *in* : Le droit pour le praticien 2015/2016, Neuchâtel 2016, p. 149-159 (avec Frédéric Erard).

Directives de l'ASSM sur les mesures de contrainte en médecine Clarification juridique, Bulletin des Médecins Suisses 2016;97(23): 845–847 (avec Dominique Sprumont, Marco Borghi et Regina Aebi-Müller).

Aperçu de la politique de la vieillesse en Suisse, *in* : Une nouvelle politique sociale du vieillissement : histoire et prospective d'un défi (direction D. Viriot-Barrial), Aix-en-Provence 2016, p. 245-260.

Conflits entre la participation citoyenne et la politique gouvernementale de santé dans l'élaboration des normes, *in* : Les grands conflits en droit de la santé, sous la direction de C. Régis, L. Khoury, R. Kouri, Montréal 2016, p. 63-92.

Enfants nés de mères porteuses, *in* : Le droit en question. Mélanges en l'honneur de la Professeure Margareta Baddeley, Genève 2016, p. 125-148 (avec Rachel Christinat).

Avant-propos, *in* : Pierre-Henri Bréchat, Sauvons notre système de santé et d'assurance-maladie, Rennes 2016, p. 9-11.

### **Dominique Sprumont**

L'évaluation de la place des sciences humaines et sociales dans la formation et la pratique des professions de la santé, Neuchâtel 2016, 33 p. (avec Theresa Scherer, Settimio Monteverde et Marie-Noëlle Kerspern).



Nouvelles technologies et santé publique, Dominique Sprumont (éd.), Weblaw, Berne 2016, 157 pages

Directives de l'ASSM sur les mesures de contrainte en médecine Clarification juridique, Bulletin des Médecins Suisses 2016;97(23): 845–847 (avec Marco Borghi, Olivier Guillod et Regina Aebi-Müller).

National public health law: a role for WHO in capacity-building and promoting transparency, Bulletin of the World Health Organization, *Bulletin of the World Health Organization* 2016;94:534–539 (avec Géraldine Marks-Sultan, Feng-jen Tsai, Evan Anderson, Florian Kastler et Scott Burris).

Regard juridique sur la politique suisse de la santé, ZSR 135 (2016) II, « *Der Mensch, seine Gesundheit und das Recht* ». Helbing Lichtenhahn Verlag, Bâle, pp. 89 – 137 (avec Natacha Joset).

The legal and ethical aspects of the right to health of migrants in Switzerland, *Public Health Reviews* (2016) 37:15 (avec Géraldine Marks-Sultan, Stefanie Kurt et Didier Leyvraz).

Biobanques : il est urgent d'investir dans une loi fédérale, Bulletin des Médecins Suisses 2016;97(48) (avec Charles Joye et Astrid Pilottin).

### **Anne-Sylvie Dupont**

Réflexions romandes en droit de la santé, in : Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016 (éditrice avec Olivier Guillod).

### **Collaborateurs de l'IDS (collectif)**

Dernières parutions juridiques en matière de droit de la santé : références bibliographiques, *Jusletter* du 25 janvier 2016 et *Jusletter* du 29 août 2016.

### **Amey Laura**

La destruction du dossier médical sur requête du patient sous l'angle du droit public, in : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016, p. 277-291 (avec Frédéric Erard).

### **Baume Cédric**

Vers un meilleur statut pour les proches-aidants ?, in : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016 p. 293-305 (avec Olivier Guillod).

### ***Brunner Nathalie***

Quelques interférences entre le droit de la santé et le droit de la famille, *in* : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), *Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016, p. 183-195 (avec Sabrina Burgat).*

### ***Burgat Sabrina***

Quelques interférences entre le droit de la santé et le droit de la famille, *in* : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), *Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016, p. 183-195 (avec Nathalie Brunner).*

### ***Christinat Rachel***

L'autonomie du soignant comme limite au droit à l'autodétermination du patient, *in* : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), *Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016, p. 1-20.*

Enfants nés de mères porteuses, *in* : *Le droit en question. Mélanges en l'honneur de la Professeure Margareta Baddeley, Genève 2016, p. 125-148 (avec Olivier Guillod).*

### ***Erard Frédéric***

Droit de la santé, *in* : *Le droit pour le praticien 2015/2016, Neuchâtel 2016, p. 149-159 (avec Olivier Guillod).*

La destruction du dossier médical sur requête du patient sous l'angle du droit public, *in* : Dupont A.-S./Guillod O. (édit.), *Réflexions romandes en droit de la santé. Mélanges offerts à la Société suisse des juristes par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son congrès annuel 2016, Zurich/St-Gall, 2016, p. 277-291 (avec Laura Amey).*

## **5. Recherches**

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression en Afrique. Grâce à un soutien de la SSPH+, la formation en ligne a été complétée par un module sur l'éthique de la recherche en santé publique qui est disponible en français et en anglais.

Le projet de recherche sur le statut juridique des proches aidants en droit suisse et en droit français, déposé par l'IDS en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille (notamment prof. Dominique Viriot-Barrial et Dr iur. Anaëlle Cappellari) a obtenu un financement conjoint du FNS en Suisse et de l'Agence Nationale de la Recherche en France. Il a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2016 et devrait se terminer en février 2018.

En 2016, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été soutenus devant un jury présidé par Olivier Guillod, notamment les suivants :

- Directives anticipées (Katherine Choong)
- Liberté de conscience et traitement médical (Amélie Morleo)
- Prise de décision en psychiatrie (Sabrina Ghellab)
- Réglementation des médecines complémentaires (Florence Quadroni ; récompensé par le Prix Uninext du meilleur mémoire 2016)
- Biobanques (Astrid Pilottin)
- Droit aux soins et rationnement (Emmanuelle Lévy)
- Protection des personnes vulnérables dans la recherche (Joëlle Charpilloz)
- Licéité des méthodes de PMA (Marie Frei)

De même, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été soutenus devant un jury présidé par Dominique Sprumont, notamment les suivants :

- L'impact des médicaments vétérinaires sur la sécurité alimentaire (Tamara Horisberg)
- Droit des denrées alimentaires et des produits issus de l'agriculture biologique (Julie Rosato)
- La recherche impliquant des enfants (Julie Frésard)

Une thèse de doctorat en droit de la santé a été soutenue en 2016. Il s'agit de la thèse rédigée par Florian Kastler intitulée *Le rôle de l'OMS dans le droit mondial de la santé* (en co-tutelle avec Paris V) ; directeurs de thèse : Didier Tabuteau et David Noguéro (Paris V) et Dominique Sprumont (Université de Neuchâtel).

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2016 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeurs rattachés à l'IDS :

- Alain Barbezat, *Organismes génétiquement modifiés et droit pénal* (directeurs de thèse : Yvan Jeanneret et Olivier Guillod)
- Natacha Joset-Cavaleri, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Rachel Christinat, *Le procès en matière de responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Laura Amey, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Jean-François Dumoulin, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Frédéric Erard, *Secret professionnel en médecine contemporaine* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Leïla Ghassemi, *Traditional Medicinal Knowledge : A Need for a Better Protection and Integration – An International Legal Approach and a Case Study of Switzerland and Iran* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Noémie Helle, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)

- Guillaume Roduit, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : D. Sprumont)
- Songül Yavavli, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)

## **6. Principales conférences en droit de la santé (liste non exhaustive)**

### ***Olivier Guillod***

Les mères porteuses, Journée de droit civil 2016, Université de Genève, 4 février 2016

Erreurs médicales et gestion des risques cliniques, Conférence nationale de la Société suisse de médecine interne, Bâle, 25 mai 2016

La gestation pour autrui, Colloque international, Université de Lausanne, 26-27 mai 2016

Les nouveautés en droit de la santé, 23<sup>e</sup> journée de droit de la santé, Neuchâtel, 1<sup>er</sup> septembre 2016

Le monopole pharmaceutique, Colloque international, Paris, 11 octobre 2016

Les droits du patient en fin de vie, Colloque à l'occasion des 10 ans de l'Institut droit et santé, Université de Paris V Descartes, Paris, 19 octobre 2016

Le choix éclairé des soins des personnes migrantes, Colloque national, Berne, 23-24 novembre 2016

Soins palliatifs ou soins intensifs aux grand prématurés ?, Colloque de HNE, Neuchâtel, 13 décembre 2016

### ***Dominique Sprumont***

WMA Expert meeting in Health Databases and Biobanks, Seoul, Korea, 30-31 January 2016

Building a global information and training base of legislation relevant to biomedical research, Geneva Health Forum, April 20, 2016

Enjeux juridiques des tests de prédispositions génétiques, Ligue fribourgeoise contre le cancer, 24 mai 2016

Du secret médical au Big Data : Quelle protection aujourd'hui pour nos données de santé ? Neuvième Journée suisse du droit de la protection des données, Berne, 2 juin 2016

Santé personnalisée : Equilibre juridique entre intérêts privés et publics, Fondation Leenaards, Leysin, 13 juin 2016

International Advisory Board SARETI, Stellenbosch (South Africa), July 9-10, 2016

To what extent should health research contribute to health system development? Health Research Ethics Office – Stellenbosch University, Cape Town (South Africa), July 11, 2016

Strengthening Law as an Integral Part of Public Health Research and Practice, Lugano Summer School, Lugano, 30 août 2016

De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé, 23<sup>e</sup> journée de droit de la santé, Neuchâtel, 1<sup>er</sup> septembre 2016

Réflexion juridique sur la définition de la politique suisse de la santé, Juristentag, Crans-Montana, 16 septembre 2016

Les réfugiés et personnes déplacées – un défi pour le système de santé suisse, Conférence Suisse de Santé Publique 2016, Berne, 15 octobre 2016

The Research Ethics Committees (REC) in a Changing Regulatory Environment, Taichung Veterans Hospital, Taichung (Taiwan), 17 octobre 2016

Regulating Biobanks: What's New in Europe and at the International Level? Taipei Medical University, Taipei (Taiwan), 18 octobre 2016

Personalized Health: From Innovation to Progress? National Tsing Hua University, Hsinchu (Taiwan), 20 octobre 2016

WMA Declaration on Ethical Considerations regarding Health Databases and Biobanks, October 22, 2016, Taipei, Académie Suisse des Sciences Médicales, Berne, 24 octobre 2016

La capacité de discernement, HFR Fribourg, 3 novembre 2016

Secret médical – Professionnels de la santé – Justice : Construire la Confiance sur une Communication Claire, Dialogue Santé Justice, Fribourg, 4 novembre 2016

Medication Abuse in Elite Sport – The Epidemic! The Power of Sport to Drive World Health, SportAccord, International Federation (IF) Forum, Lausanne, 10 novembre 2016

Implementation of the Olympic Movement Medical Code, The Power of Sport to Drive World Health, SportAccord, International Federation (IF) Forum, Lausanne, 10 novembre 2016

Searching for ethics: legal and relational framework of research, Round table organized by the Ethical and Deontological Think Tank (EDTT) of the Swiss Anthropological Association, 11 novembre 2016

## **7. Mandats**

Durant la période considérée, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics ou privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS : santé publique, assurances sociales, action sociale) (Olivier Guillod et Dominique Sprumont ; Nathalie Brunner, Alice Conti, Dominique Mengisen)
- Portée de l'arrêt du Tribunal fédéral 9C\_730/2015 ; avis de droit pour Pro Raris (Anne-Sylvie Dupont, Nathalie Brunner)
- Quelques questions en lien avec l'obligation d'accomplir un service de garde médicale ; avis de droit pour le Groupement des psychiatres-psychothérapeutes vaudois (Olivier Guillod et Nathalie Brunner)

- Evaluation de la Commission genevoise de surveillance des professions de la santé et des droits des patients ; mandat de la Direction de la santé publique de Genève (Olivier Guillod, Nathalie Brunner, Alice Conti)
- Questions juridiques en lien avec les activités déployées par le Groupe Sida Neuchâtel ; avis de droit pour le Groupe Sida Neuchâtel (Olivier Guillod, Nathalie Brunner, Frédéric Erard)
- Validité d'une levée générale du secret médical dans le contexte de l'assistance au suicide ; avis de droit pour les Hôpitaux Universitaires de Genève (Olivier Guillod, Frédéric Erard)

## **8. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)**

### ***Olivier Guillod***

Vice-recteur de l'Université de Neuchâtel

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health* +

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics* (ASLME)

Membre de l'Association française de droit de la santé

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

Membre du Conseil de santé (organe consultatif du Conseil d'Etat neuchâtelois)

Membre du Conseil d'administration de *Swissmedic*

Membre du conseil d'administration de l'ONIAM (Office national d'indemnisation des accidents médicaux) en France

### ***Dominique Sprumont***

Président de la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Neuchâtel

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Vice-directeur de la *Swiss School of Public Health*+

Vice-directeur de l'Ecole romande de santé publique

Membre de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction

Membre de la Commission fédérale pour la sécurité alimentaire internationale (CFSAI)

Membre de la Commission centrale d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales (jusqu'en mai 2017)

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees* (EUREC), [www.eurecnet.org](http://www.eurecnet.org)

Membre fondateur et coordinateur du projet TRREE

Expert (*Ethical Review Panel*) dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de la "*European Association of Health Lawyers*"

## 9. Varia

En 2016, l'IDS a accueilli des professeurs et des chercheurs étrangers, en provenance de France, d'Italie et du Brésil.

Plusieurs articles de presse consacrés à des thématiques de santé et citant l'IDS ou l'un de ses membres sont parus dans Planète santé, l'Express, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ. Les membres de la direction de l'IDS ont également participé à des émissions de télévision, romande ou locale. Enfin, Dominique Sprumont a poursuivi sa participation à l'émission de radio de la RTS la première « On en parle ».

Neuchâtel, juin 2017